

Quand elles sont soulevées, elles sont inclinées à 5 de hauteur pour 1 de base. Abattues, elles sont couchées horizontalement sur le radier.

Les dispositions de détail de cet ouvrage sont décrites dans un mémoire inséré aux *Annales des ponts et chaussées* (1873, 2^e volume).

Ce système de barrage mobile a coûté 50,000 francs, sans compter le coût des maçonneries, ce qui fait revenir le prix du mètre courant à 2,000 francs. Avec les maçonneries, le prix total serait de 3,000 francs par mètre.

Un déversoir dans le système Poirée ne coûte que 1,200 francs tout compris.

Construit depuis trois ans, ce barrage fonctionne très-bien et très-commodément; mais il est trop coûteux pour être appliqué aux déversoirs des barrages de navigation, et trop compliqué pour les passes, qu'il est besoin d'ouvrir ou de fermer seulement pour l'écoulement des grandes crues.

Sur la Seine, un travail important a été exécuté récemment à l'écluse et au barrage du Port-à-l'Anglais, près de Paris.

Pour avoir, au passage de cette écluse, le mouillage de 2 mètres qui existe dans la traversée de Paris, et qui sert de base à l'amélioration de la basse Seine, entre Paris et Rouen, on a dû abaisser d'un mètre le buse d'aval de l'écluse, et l'on a été conduit, par les circonstances locales, à établir une nouvelle passe de 28^m,70 de largeur, en plaçant son seuil à 70 centimètres plus bas que celui de l'ancienne passe. Celle-ci est fermée par des hausses Chanoine s'élevant à 3 mètres au-dessus de leur seuil. La nouvelle passe est également fermée par des hausses semblables, mais ayant une hauteur verticale de 3^m,70, qui n'avait pas encore été atteinte. Le niveau de la retenue normale dépasse de 3^m,70 celui du seuil, et de 3 mètres celui de l'eau en aval. A cause des dimensions extraordinaires de ces appareils, diverses modifications de détail ont été apportées à leur construction. Une passerelle a d'ailleurs été établie à l'amont, avec fermettes Poirée, pour faciliter le relevage des hausses. Cette manœuvre se fait au moyen d'un treuil roulant.

Malgré la hauteur exceptionnelle de ces hausses, elles se manœuvrent sans difficulté, et depuis leur installation, en octobre 1870, elles n'ont éprouvé aucun dérangement. Il ne paraît pas douteux qu'elles ne puissent être appliquées à des hauteurs de retenue qui atteindraient jusqu'à 4^m,50 du seuil.

La dépense de transformation du barrage et de l'écluse s'est élevée à 597,057 francs.

Un modèle de ces hausses et de la passerelle, ainsi que des dessins très-complets, ont été exposés à Vienne. Leurs dispositions de détail sont dé-